

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffefr

FITECO
50 boulevard Félix Grat
53000 Laval

V/REF :

N/REF : 71 B 6 / 2009-R-6

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 16/02/2009,

Requête en date du 30.01.2009 sollicitant la nomination d'un expert à l'évaluation du titre FITECO.

Ordonnance du Président du Tribunal de Commerce DE LAVAL en date du 16/02/2009

- Mr CAILLAULT Daniel expert-comptable est nommé à cette fonction.

Concernant la société

FITECO
Société par actions simplifiée
50 boulevard Félix Grat
53000 Laval

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-R-6 le 16/02/2009

R.C.S. LAVAL 557 150 067 (71 B 6)

Fait à LAVAL le 16/02/2009,

Le Greffier



REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Laval

Je soussigné :

Jean-Marie VANDERGUCHT, Président de la société FITECO, Société par Actions Simplifiée au capital de 6 122 400€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Laval sous le numéro 557 150 067 et dont le siège social est situé à Laval (Mayenne), 50 Boulevard Félix Grat,

A l'honneur de vous exposer que:

- La société FITECO a constitué un fonds commun de placement d'entreprise classé dans la catégorie: " FCPE investi en titres non cotés de l'entreprise " ayant pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières limité à recevoir les sommes attribuées aux salariés dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- Le fonds est géré par NATEXIS EPARGNE ENTREPRISE, société commerciale dont l'objet social est conforme à l'article 12 de la loi n° 88-1201 du 23 décembre agréée par la COB, en vertu des dispositions du règlement n° 96-02 COB.
- Ladite société de gestion qui assume la responsabilité des valeurs de négociation, demande que la valeur de l'action soit, au préalable, déterminée par voie d'expert.

C'est pourquoi, le requérant sollicite la nomination d'un expert à l'évaluation du titre FITECO et propose de nommer à cette fonction :

- Monsieur Daniel CAILLAULT, expert-comptable, expert judiciaire et commissaire aux comptes, inscrit au tableau de l'ordre des Experts - Comptables de la région des Pays de Loire, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'ANGERS, qui a déjà réalisé cette mission pour les exercices précédents et qui demeure au MANS (72), 14 Avenue Pierre Mendès-France.

Fait à Laval
Le 30 janvier 2009

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Marie VANDERGUCHT", is written over the date and the beginning of the signature line.

ORDONNANCE

2009/10/27

Nous, Blaise ZAGO, Président du Tribunal de Commerce de LAVAL, assisté de Maître Patrick GUICHAOUA, Greffier,

Vu les articles L 225-147 et L 236-11 du Nouveau Code de Commerce,

Vu le décret du 23 Mars 1967 modifié,

Vu la requête ci-contre et les motifs y exposés,

DESIGNONS :

Mr CAILLAULT Daniel
Expert-Comptable
14 Avenue Pierre Mendès France
72000 LE MANS

En qualité d'expert à l'évaluation du titre FITECO, comme ci-demandé dans la requête.

Fait à LAVAL

le 16.01.2009

LE GREFFIER

Patrick GUICHAOUA

LE PRESIDENT

Blaise ZAGO